

	COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 5 MARS 2026
Membres présents	Éric Bailly-Basin, Lilou Barbette, Christine Broilliard, Christine Chobriat, Dominique Cresson, Marie-Claire Finet, Michel Fouché, Pierre Lenoble, Nathalie Lepont,
Absents excusés	Stéphane Barbette, Michel Rambouillet, Bertrand Bordelot
Rédacteur	Christine BROILLARD & Christine CHOBRIAT

La séance débute à 18h30 par la signature des PV du 01/12/2025 et du 20/01/2026.

Le Comité valide :

- Les achats complémentaires (cordes d'escalade) pour Camus (à l'unanimité)
- La décision de la commission de randonnée pour l'acceptation des chiens tenus en laisse
Accepté à la majorité (3 contre – 1 abstention – 4 pour)
- La séance supplémentaire pour les encadrants de l'école d'escalade à la CIME après 12 heures le dimanche. Le coût de cette séance au profit des encadrants sera pris en charge sur le budget de l'école de l'escalade (voté à l'unanimité).

« Que la montagne est belle »

Dans le cadre de l'opération lancée par la FFCAM « Que la montagne est belle » et plus particulièrement le thème : « sous les étoiles », 2 adhérents souhaitent relayer sur un plan local en organisant une soirée grand public en Octobre 2026. Xavier BASTE et Eric Godet se sont portés volontaires pour gérer cette soirée.

L'inscription doit être validée auprès de la FFCAM avant le 1^{er} avril

Téléphone portable

Le téléphone du Club sera pris en charge par les personnes suivantes : Dominique CRESSON, Nathalie LEPONT, Michel FOUCHE et Marie-Claire FINET et selon leurs disponibilités.

Il conviendra de consulter régulièrement la messagerie et traiter les éventuels messages.

Budget Rando des Collines

Les membres présents valident le budget de la manifestation et les nouveaux sponsors.

L'équilibre du budget est assuré avec 430 inscriptions.

Un dernier sponsor Fabienne Voyage remet au Club la somme de 50 €.

Inscription et Hello Asso :

Les membres présents échangent sur le prix de l'inscription et le soutien pour Hello Asso laissé à l'appréciation de chacun. Il est décidé de mentionner sur le site du Club la mention « Soutenir ou pas » afin d'éviter tout retour négatif de la part des participants à la manifestation.

Partenariat avec AFG Autisme

7 bénévoles encadrants se sont portés volontaires pour des créneaux le lundi après-midi de 15h30 à 16h30 dans un premier temps et le mardi matin dans un second temps.
La première randonnée aura lieu courant mars 2026.

« Aube Sport Nature »

Le club participera à cette action qui se déroulera à Mesnil-Saint-Père le samedi 23 mai 2026.
Marie-Christine LAGARENNE ainsi que Monique & Jean Michel LUNEAUD se chargeront de cette action.

Remise de Médaille à Marie-Christine LAGARENNE

Les membres présents valident l'achat de cette médaille à la FFCAM. La remise officielle aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

Livret d'accueil

Lénie MARCUSSE a travaillé sur l'élaboration d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux adhérents.
La mise en page sous un format A5 et la présentation générale seront reprises par Lilou BARBETTE.

Budget par commission en gestion autonome

Dominique CRESSON suggère que chaque commission ait un budget plafond (photocopies par exemple) afin éviter de demander l'accord du comité directeur.
Ce budget de menues dépenses pourrait être de 100€ par commission.
Cette proposition est validée par le Comité Directeur.

Stage Avenir Montagne

La FCAM avait fait un appel à candidature pour un brevet pour 12 instructeurs capables d'accompagner les futures initiateurs montagnes et les clubs sur des sujets environnementaux et écologiques. 2 semaines au printemps en Ardèche et en octobre à Chambéry. Brevet pris en charge par la fédé. La candidature d'Éric Bailly-Bazin a été retenue.

Commande de textile personnalisés

Des adhérents ont émis le souhait de passer commande de produits textile aux couleurs du Club.
Le comité valide le lancement de cette nouvelle commande. Il est précisé qu'un mail sera transmis prochainement aux adhérents. Seuls les produits commandés et réglés sur Hello Asso feront l'objet d'une commande auprès du fournisseur Lafitte Textile.

La participation du club à hauteur de 5 € par article est maintenue.

AG de la fédération à Bayonne

Un vote à mains levées pour chacune de ces résolutions :

-  Validation de la réforme statutaire, réglementaire
-  Adoption du PV de l'AG de Châlon-sur-Saone OK
-  Rapport moral et d'activités OK
-  Rapport financier OK
-  La contribution environnementale de 1 € devient obligatoire OK
-  Evolution de la grille tarifaire des refuges OK
-  Nomination des vérificateurs aux comptes OK
-  Comité d'éthique et de déontologie OK
-  Don avec charges exceptionnelles OK

Le prochain comité directeur aura lieu le 29 avril 2026 à 19h00.